

Section d'Excellence

*Section d'Excellence
Sportive*



JUDO

柔道

DOSSIER DE CANDIDATURE
SES au Collège Edouard HERRIOT
La Roche-sur-Yon



saison 2021 / 2022



SECTION d'Excellence Sportive JUDO

Objectifs & Principes

La section d'excellence sportive offre aux élèves la possibilité de bénéficier d'un entraînement soutenu dans une discipline sportive, tout en poursuivant une scolarité à horaires aménagés. Ce complément de pratique sportive est proposé à des élèves dont le potentiel leur permet d'envisager un éventuel accès au haut niveau, comme les pôles, par exemple. Elle représente pour les élèves une opportunité de bénéficier d'un aménagement des enseignements obligatoires afin de s'entraîner de manière intensive tout en réalisant une scolarité réussie.

Cette structure permettra aux judoka garçons et filles de bénéficier de conditions optimales pour s'entraîner en poursuivant leurs formations tout en restant licenciés dans leur club. Le maintien dans cette structure est remis en cause chaque année en fonction des résultats scolaires et du comportement général. La pratique du Judo a toujours été associée à la pratique d'un code moral caractéristique de cette discipline. C'est cet aspect éducatif de maîtrise de soi et de respect de l'autre, qui fonde le partenariat avec l'établissement scolaire.

Responsables

M. Alexandre ENARD : Coordonnateur CD85 – Cadre Technique Fédéral B.E. 2ème degré; 4ème Dan.

M. Gérard WEBER : Président du Comité De Vendée

M. Franck PEPION : Responsable Commission SES 85

M. Jean-Pierre BARBU: Principal du collège

Mme Valérie CHEVOLOT: Professeure d'EPS coordonnatrice

Hébergement

Possibilité d'hébergement en internat.

Entraînements

Lundi : 16h00 – 18h00

Mardi : 16h00 – 18h00

Mercredi : PPG 14h00 – 15h30

Jeudi : 16h00 – 18h00

+ C.P.S. Mercredi Après midi (Départementaux et Régionaux 1 fois /mois à Nantes)

Les entraînements seront basés sur un travail technique de base dans la continuité du travail effectué en club.

Suivi Scolaire

Il sera effectué par les responsables de la Section qui seront en contact avec les enseignants et qui assisteront aux conseils de classe. Des cours de soutien scolaire et/ou des aménagements des entraînements pourront être mis en place suivant les différents besoins de chacun.

Prise de licence U.N.S.S. obligatoire.

Tournois et Stages Sportifs

Participation à divers tournois pris en charge à 100% par le Comité Départemental ainsi qu'aux stages départementaux (prise en charge partielle par le Comité Départemental De Judo).

COMITÉ DE VENDÉE JUDO

Maison des Sports

202, Boulevard Aristide Briand

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 02.51.44.27.23

Mail : comite@judovendee.com

Collège Edouard Herriot

26, place Napoléon

BP 807

85021 La Roche-sur-Yon cédex

tél : 02 51 37 21 64

mail : ce.0850605w@ac-nantes.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

à renvoyer avant le 25 avril 2022 :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A remplir par le responsable légal.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Club :

Numero de Licence du Club affilié FFJDA ? :

(il vous est rappelé que tout élève de la Section devra être licencié FFJDA, dans le club de son choix)

Solliciteriez-vous une place à l'internat? : oui non

Langue Vivante 1 : Angalis

Langue Vivante 2 (à partir de la 5eme) : Espagnol – Allemand

Dans quel établissement scolaire, votre enfant est-il actuellement scolarisé ?

.....ville :

AUTORISATION PARENTALE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Je soussigné.....

responsable légal ou tuteur de l'élève

autorise mon enfant à faire acte de candidature à la Section d'Excellence Sportive

Signature

DOSSIER SCOLAIRE

A remplir par l'établissement scolaire actuel

Nom :

Prénom :

Date de naissance:

- Joindre obligatoirement les copies des 2 derniers bulletins -

Scolarisé(e) pour cette année en classe de :

Dans l'établissement scolaire :

Redoublant : oui - non (rayer la mention inutile)

Avis général du professeur principal de la classe :

En vue d'une inscription en Section d'Excellence Sportive Judo (6h minimum de pratique hebdomadaire)

.....
.....

Avis du professeur d'EPS : motivations sportives et aptitudes physiques:

.....
.....

Avis du chef d'établissement :

.....
.....

Date et signature

le/...../2021

Cachet de l'établissement (obligatoire):

FICHE DE SCOLARITE

Dans le souci de mieux cerner la personnalité de l'élève et pouvoir l'aider à réussir en classe de section sportive, il est souhaitable que cette fiche soit remplie avec le maximum de précisions.
Elle sera utilisée (dans le cas où l'élève serait accepté à rentrer en classe de section sportive) si nous constatons des difficultés d'adaptation.

NOM DE L'ELEVE : **PRENOM :**

Rythme de travail (*travail suivi ou régulier*) :

Tendance à se décourager ou à faire l'effort pour surmonter les difficultés rencontrées :
.....

Rapidité dans l'exécution du travail :

Capacités pour adopter de nouvelles méthodes de travail (*sens de l'organisation, réticences ou difficultés*) :
.....

Efforts personnels pour approfondir les matières enseignées (*goût et attirance pour le travail indépendant, besoin d'être suivi, aidé dans une démarche d'approfondissement*) :

Capacité de concentration :

Attitude en classe :

Capacité d'abstraction, rapidité de compréhension, stabilité des connaissances acquises :
.....

Dans le cas où il serait interne, voyez-vous des problèmes qui pourraient se poser à lui au début de l'année :
.....

S'intègre-t-il facilement à un groupe ? :

Se sent-il à l'aise à l'intérieur d'un groupe ? :

Evolution des résultats après le conseil du 2nd trimestre :

Pensez-vous que les recommandations seront confirmées par le conseil de classe du 3^{ème} trimestre ?
.....

Date et signature du Professeur Principal :

Volet 1

DOSSIER JUDO

A remplir par le responsable légal et par le professeur de Judo.

Nom : Prénom :

Année de naissance :

Club :

Numéro de licence :

Ceinture :

TAILLE : POIDS :

Droitier – Gaucher - Ambidextre * (* rayer la ou les mentions inutiles)

Nombre d'heures d'entraînement par semaine :

Niveau de pratique

Quel est son niveau de pratique ? :

PALMARES SPORTIF

Noter vos trois meilleures performances en compétitions F.F.Judo, scolaire et Tournois .

ANNEE	NOM DU CHAMPIONNAT	RESULTAT

Avis du professeur de Judo :

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Niveau technique				
Niveau tactique				
Niveau athlétique				
Valeur mentale – motivation				
Entraînements : assiduité				
Observations éventuelles				

Nom et prénom du professeur de Judo :

Diplôme(s) : Signature :

Volet 2

DEMANDE POUR LE PASSAGE DES TESTS D'ENTREE

A remplir par le responsable légal et par le professeur de Judo

Autorisation Parentale

Je soussigné Monsieur ou Madame

Demeurant à

Représentant légal de l'élève

Demande son inscription sur la liste des candidats se présentant aux tests techniques d'entrée dans la Section Sportive Scolaire de Judo implantée au Collège Edouard HERRIOT, qui auront lieu le **18 Mai 2022 à partir de 13h30 au Collège Herriot**

Et j'autorise les organisateurs à faire effectuer en cas d'accident les interventions médicales ou chirurgicales urgentes éventuellement nécessaires.

A le

Signature du Responsable Légal

Autorisation du professeur ou du président

Je soussigné

Autorise

à participer aux tests techniques d'entrée en Section Sportive Scolaire

Motif de non participation (justificatif à joindre)

Signature

DOSSIER MEDICAL

A faire remplir par le médecin du sport.

Voir document en annexe à la fin du dossier

Etapes de sélection

d'entrée

- Mars – Avril : **date limite 25 avril 2022** :
Dépôt des dossiers de candidatures au comité de Vendee (seuls les dossiers complets seront acceptés)
- **Mercredi 18 mai 2022** : de 13h30 à 18h00
TESTS de sélection au Dojo du Collège Herriot (tenue de sport + judogi)
- **Fin mai** : commission scolaire : envoi des résultats par courrier
- **Juin**: réponse de la direction académique de la Vendée pour les affectations/dérogations (pour les futures 6èmes, le 15/06)



ATTENTION : l'inscription définitive pour les élèves « hors secteur » ne pourra se faire qu'après l'obtention de la dérogation

- **Fin juin/début juillet** : inscription au collège

L'admission à l'internat est de droit pour les élèves de la section

Composition du Dossier

d'entrée

A renvoyer avant le 25/04/2022 à :

Comité de Vendée de Judo

202 boulevard Aristide Briand - Maison des sports

85000 LA ROCHE-SUR-YON

- La fiche de renseignements du dossier de candidature dûment remplie
- Les bulletins trimestriels des 1^{er} et 2^{ème} trimestres. Dès que vous serez en possession de celui du 3^{ème} trimestre, veuillez le faire suivre au comité pour compléter le dossier
- Le dossier scolaire (volet 1 et volet 2) à faire remplir par le professeur principal (motivation de l'élève), le professeur d'EPS et le Principal de l'établissement
- Le dossier « judo » (volet 1 et volet 2)
- La fiche médicale et le certificat médical de non-contre-indication (en annexe)
- ATTESTATION DE DROITS de la sécurité sociale
- Pour les élèves entrant en 5ème, 4ème ou 3ème : demande d'affectation ou dérogation avec les pièces demandées (pour les 6èmes, cette demande passe par l'école primaire)

A SAVOIR A PROPOS DES FRAIS ANNUELS

- **CD 85 100€ (participation aux frais de dossiers, aux frais de prise en charge de l'encadrement et des stages, suivi scolaire , transports mini-bus (tournois stages et CPS), engagements tournois licence UNSS...)**
Paiement annuel (à la rentrée en septembre) ou semestriel (1^{er} Sept/1^{er} Février)
- L'inscription à l'Association Sportive du collège (adhésion de 11 euros)

POUR TOUS LES CANDIDATS, EN PLUS DU DOSSIER DE CANDIDATURE, VOUS DEVEZ DEMANDER L'AFFECTATION AU COLLEGE

Pour les élèves entrant en 6ème à la rentrée 2022 :

Toute la procédure d'affectation/dérogation passe par l'école primaire de scolarisation.
Aucun document ne passe par le collège.

Si vous n'êtes pas du secteur du collège Herriot, vous devrez demander la dérogation sur le « volet 2 » (au retour des vacances de printemps), en cochant « parcours scolaire particulier ».

Pour les élèves entrant en 5ème, 4ème ou 3ème à la rentrée 2022 :

⇒ compléter le document joint en annexe, avec les pièces demandées
- bulletin scolaire
- justificatif de domicile

⇒ Remettre ces documents avec le dossier de candidature.

Ils seront transmis à la direction académique de la Vendée avec la liste arrêtée des candidats retenus à la section d'excellence sportive